



Braives, le 30 novembre 2015.

**CONVOCAATION A LA REUNION
DU CONSEIL COMMUNAL**

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Conformément à l'article L 1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Communal qui aura lieu le 14 décembre 2015 à 20h00 en la Salle du Conseil:

Séance du 14 décembre 2015

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Présentation du rapport d'activité de la CCCA pour l'année 2013-2015 : prise d'acte.
2. CPAS : budget 2016 : approbation.
3. Zone de secours : fixation de la dotation communale 2016 : décision.
4. Zone de police : fixation de la dotation communale 2016 : décision.
5. Régie communale ADL - budget 2016 : approbation.
6. Rapport du Collège article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.
7. Budget communal 2016 : approbation.
8. Fabrique d'Eglise d'Avennes : modification budgétaire 2015 : approbation.
9. Logement - Plan communal d'actions en matière de logement 2014-2016 - Modification de la fiche 4 -Fiches 4a et 4b - Approbation
10. Assemblée générale ordinaire stratégique : PUBLIFIN SCIRL : convocation et ordre du jour : décision
11. Fournitures pour repas scolaires 2016 : conditions et mode de passation du marché : approbation.
12. Enseignement communal : création d'un demi emploi supplémentaire à l'école communal maternel de Fallais : décision du Collège du 30 novembre 2015 : ratification.
13. Personnel communal : points APE : Réception de 21 points du CPAS pour l'année 2016 : ratification décision du Collège du 23 novembre 2015.
14. Article L1222-4 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Communications diverses.

15. Procès verbal de la séance publique du 19 novembre 2015 : approbation.

Séance à huis clos

16. Personnel communal : Désignation de 2 ouvriers APE temps plein dans un contrat à durée déterminée : Décision du Collège communal du 9 novembre 2015 : ratification.

17. Personnel communal APE : désignation d'une employée mi-temps : décision du collège du 23 novembre 2015 : ratification.

18. Personnel : contrat de remplacement pour les surveillances de midi à l'Ecole communale de Braives : décision du collège du 16 novembre 2015: ratification.

19. Personnel : surveillance de midi à l'Ecole communale maternelle d'Avennes : désignation: décision du Collège du 9 novembre 2015: ratification

20. Enseignement maternel communal : désignation d'une institutrice maternelle mi-temps : décision du Collège du 30 novembre 2015: ratification

21. Procès verbal de la séance à huis clos du 19 novembre 2015 : approbation.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,



Thomas LARUELLE

Le Bourgmestre,



Pol GUILLAUME